



### **Le Ministre d'Etat s'en lave les mains.**

Des milliards de francs CFA dédiés à la lutte contre le Covid-19 au Cameroun ont fait l'objet des détournements massifs. La chambre des comptes de la Cour suprême a relevé dans un rapport une trentaine de fautes de gestion.

Plusieurs membres du gouvernement pourraient bientôt se retrouver derrière les barreaux. Le Chef de l'Etat, lors de son dernier discours à la nation le 31 décembre 2021, avait clairement indiqué que tous ceux qui étaient coupables de détournements de fonds publics allaient répondre devant les tribunaux.

### **Fame Ndongo**

La chambre des comptes a révélé de nombreux détournements. Outre la Santé Publique et la recherche scientifique, d'autres ministères ont également été cités par la presse, notamment celui de l'Enseignement supérieur, comme quoi le Ministre Jacques Fame Ndongo aurait perçu 6 milliards pour faire face à la maladie.

Des déclarations balayées d'un revers de la mains par le camps du mis en cause : «**Dans sa parution N° 5653 du 16 février 2022, le Quotidien la Nouvelle Ex-pression a titré à sa Une**

**« Dossiers secrets Quand le CAN occulte le Covid Gate », prenant le soin de présenter des photographies de huit membres du Gouvernement. Le sous-entendu étant bien évidemment que ces derniers soient à l'origine de ce que ce Journal appelle de manière inquisitoire, le « Covid Gate ». Au rang des membres du Gouvernement cités, figure le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur à qui une dotation de 6 000 000 000 FCFA a été attribuée, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid 19. La Cellule de Communication du Ministère de l'Enseignement Supérieur, tout en invitant les journalistes à plus de rigueur dans le traitement de l'information, (critique des sources et doute méthodique), souligne que la désignation du Ministère de l'Enseignement Supérieur comme bénéficiaire de la somme de 6 000 000 000 FCFA, n'induit pas automatiquement la mise à sa disposition de ladite somme. Ce qui explique pourquoi, jusqu'à ce jour, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et les Universités n'ont rien perçu dans ce sens, toutes les procédures étant encore en cours. Cette information peut être vérifiée à bonne source.», a écrit dans la mise au point, publiée ce mercredi 16 février 2022, le Pr Meyolo Joël Narcisse, le chef de la cellule communication du ministère de l'enseignement supérieur au Cameroun.**